Le pôle Formation-Conseil vous propose :
MODULE DE FORMATION

« PROTOCOLE & POLITESSE »
au service des collectivités territoriales françaises

Le **protocole international** s'avère indispensable dans le quotidien des élus et des agents territoriaux travaillant avec leurs homologues étrangers. Les responsables des services relations internationales des collectivités font face, dans leur travail quotidien, à des enjeux de **la diplomatie** ou **du protocole** dont ils ont besoin de maîtriser les usages. Comment **fonctionne un service du protocole** ? Comment se préparent les **voyages officiels** et les autres grands évènements de la vie internationale ? Comment **recevoir une délégation étrangère** ? Quelles **formules de politesse** employer ? Comment **organiser une réception** ? Comment **gérer les préséances** dans l'espace public comme dans l'espace privé ? Comment **composer et prononcer un discours** ? Autant de questions dont il faut connaître avec précision les réponses dès que l'on est en relation avec les services officiels ou que l'on a en charge la bonne exécution de mission.

Comprendre les usages formels et informels / sa mission / son rôle est une nécessité **pour** tous ceux qui veulent **entretenir des rapports courtois** et **efficaces** avec des **diplomates** et les **représentants des collectivités du monde entier.**

PROGRAMME

JOUR 1
Jeudi 19 novembre 2015
10h00-17h30

Matinée : Protocole national & protocole international
- Les préséances dans l'espace public français et européen
- Le protocole dans les collectivités territoriales
- Les conventions du protocole diplomatique

Etude de cas : Organiser un voyage officiel

Après midi: Organiser une réception
- Invitations, accueil, présentations, titres
- L'art de la table : mise en scène, service, rituels, menu
- Usages : tenue, conversations, cadeaux, remerciements

Etude de cas : le plan de table

JOUR 2
Vendredi 20 novembre 2015
10h00-17h00

Matinée : Composer et prononcer un discours
- Comment composer un discours (figures rhétoriques) ?
- Comment prononcer un discours (synergologie : le langage des gestes) ?
- Travail pratique en petits groupes

Après midi : Bilan, évaluation, compléments d'information et documentation

Cités Unies France en collaboration avec **l'Association pour le Rayonnement du Savoir-Vivre et du Protocole**, propose d'apporter une aide aux élus, agents, responsables de l'action internationale des collectivités territoriales françaises en matière de règles du protocole territorial et diplomatique.

Intervenants :

Marie-France Lecherbonnier
Auteur et animatrice de séminaires de formations en protocole, savoir-vivre et politesse (France, Liban, Japon, Gabon, Canada…), Présidente de l'Association pour le Rayonnement du Savoir-Vivre et du Protocole

Bernard Lecherbonnier
Professeurs des Universités, directeur de recherches en études littéraires francophones, agrégé des Lettres et docteur ès lettres.

Contacts à Cités Unies France :

Katarina Fotic - 01 53 41 81 83
k.fotic@cites-unies-france.org

Frédérique Proust - 01 53 41 81 81
f.proust@cites-unies-france.org

Public-cible

- Agents territoriaux des collectivités françaises en charge de l'action internationale / de la coopération décentralisée, en prise de fonction ou confirmés
- Formation ouverte aux agents des services, tels que cabinet du maire/président, secrétariat, communication, culture … en lien avec les relations internationales.

Objectif général

- Comprendre les enjeux du savoir vivre et de l'importance des protocoles dans les relations avec les partenaires étrangers

Objectifs spécifiques

- Etre à l'aise avec les règles du protocole pour maitriser les situations habituelles ou complexes lorsque l'on accueille une délégation étrangère
- Connaître les préséances à partir d'exemples concrets
- Savoir composer et prononcer un discours

Pré requis :

- aucun

Méthodologie

- Interactivité avec les stagiaires
- Échanges d'expériences
- Groupes de travail
- Mise en situation

Tarif

Taille de la collectivité	**Prix pour deux jours de formation (€/personne)**	
	Adhérents *	**Non adhérents**
Moins de 100 000 habitants	400 €	700 €
Plus de 100 000 habitants	560 €	950 €

***** Les tarifs sont calculés à prix coûtant et comprennent les frais pédagogiques. Cités Unies France ne pratique aucune marge. Le déjeuner est inclus.

Inscription ** / Information

Merci d'adresser vos bulletins d'inscriptions et toutes vos questions à **Katarina Fotic**
(courriel : k.fotic@cites-unies-france.org / tél. : 01 53 41 81 83)

****** Attention le nombre de place est limité à 15 personnes
En cas d'annulation d'inscription dans les 7 jours précédents la tenue de la formation, celle-ci est intégralement due.

Sur demande, le module peut être proposé en collectivité

Lieu

Cités Unies France
9, rue Christiani
75018 PARIS
(Métro Barbès Rochechouart)